

dans votre paroisse pour y inaugurer la société de la tempérance. Cette inauguration pourrait se faire à l'occasion d'une retraite ou d'un triduum, pour lesquels vous êtes autorisés à inviter les prédicateurs de votre choix. Les Pères Franciscains iront ensuite donner un nouvel élan à l'œuvre commencée. Nous songeons à fonder un journal destiné, à aller dans toutes les familles, et qui serait comme l'organe de notre société. Ce journal s'appellera : *La Tempérance* ; la direction en sera confiée aux Pères Franciscains, et le prix de l'abonnement ne sera que de 25 cents par année.

Ce serait une excellente chose d'inviter des laïques compétents à faire des conférences dans les paroisses, aux ouvriers et aux jeunes gens, sur l'alcoolisme. Plusieurs citoyens que nous avons vus sont animés des meilleures dispositions et accepteraient avec bonheur l'invitation qui leur serait faite par Messieurs les curés et les directeurs de nos collèges.

III

COMPTE RENDU DES COLLECTES PRESCRITES POUR 1905

C'est avec plaisir que nous mettons sous vos yeux le compte rendu des collectes prescrites dans le diocèse pour 1905. Ce compte rendu est complet et satisfaisant.

A ce propos, nous vous prions d'observer fidèlement les ordonnances suivantes :

1o Le produit de chaque collecte commandée devra être envoyé à l'archevêché dans la quinzaine qui suivra le dimanche où elle aura été faite. Rien n'est plus facile que cet envoi. Dans toutes les paroisses on peut se servir du moyen très sûr des mandats postaux.